



## Concours du meilleur projet de conception et de réalisation de l'AMOPA en partenariat avec l'AFDET

# La restauration du Moulin de La Fage

**Jacques Thierry,**

*Inspecteur général honoraire de l'Éducation Nationale*

**Claude Hui,**

*Secrétaire général de l'AFDET*

**L**E concours AFDET AMOPA du meilleur projet, incluant conception et réalisation, existe depuis 1996; M. Raymond Ravenel, alors vice-président de l'AFDET, et M. Jacques Treffel, alors président national de l'AMOPA, en avaient défini les objectifs:

- > Le concours AMOPA est ouvert aux formations professionnelles; il se prépare en **deux ans**: la première année est consacrée à l'**élaboration du projet**, la seconde année à sa **réalisation**;
- > Le concours intervient pour tous les niveaux CAP, Bac Pro, BTS, licence professionnelle; les thèmes sont proposés par des entreprises (ou des associations). Ils doivent répondre à un besoin matériel avec constitution d'un cahier des charges et d'une étude préalable;

▲ L'équipe à la fin de la pose et de l'installation de toute la mécanique du moulin, devant la porte d'entrée de la chambre des meules

- > Les réalisations s'insèrent toutes dans la progression et l'acquisition des compétences prévues dans les référentiels du domaine professionnel des formations suivies.

Rappelons que l'AFDET est une association qui milite pour le développement des enseignements technologiques et professionnels sous statut scolaire, en apprentissage et en formation continue. Ce soutien à l'enseignement technologique se traduit par:

- \* Des colloques organisés autour de la formation professionnelle,
- \* Des rencontres sur l'évolution technologique,
- \* Des interventions dans les établissements de formation,
- \* Une revue contenant un dossier « *choisir un métier* ».

L'AFDET a également reçu une mission de co-animation des conseillers d'enseignement technologique qui président les jurys des diplômes de niveau V et participent activement à la relation école-entreprise.

En 2014, le jury était composé à parité de membres de l'AFDET et de l'AMOPA; les sections de l'Allier, des Alpes-Maritimes, du Calvados, de la Côte-d'Or, de Haute-Garonne, de l'Hérault, d'Ille-et-Vilaine, d'Indre-et-Loire, du Jura, du Lot, de la Manche, du Nord, du Puy-de-Dôme, de Seine-Maritime, du Var, du Vaucluse, du Territoire-de-Belfort, des Hauts-de-Seine ont envoyé des dossiers au secrétariat national de l'AMOPA. Trois projets ont été primés à égalité par le jury, chaque établissement recevant 1 000 euros. Le jury a choisi d'illustrer plus particulièrement dans cet article la restauration d'un moulin du XVII<sup>e</sup> siècle au cœur du Caroux par une classe terminale de CAP « *Charpente* » du lycée Fernand-Léger à Bédarieux dans l'Hérault (académie de Montpellier) en raison, notamment, de son originalité et aussi parce qu'il a remporté par la suite le prix de la Fondation du Patrimoine. Cela n'enlève rien à la qualité des deux autres dossiers qui ont été récompensés: le lycée polyvalent Rouvière à Toulon dans le Var (académie de Nice) dont le projet portait sur les dé-



◀ la meule tournante

